

Bonjour à tous et à toutes,

Nantes, le 18 novembre 2012

Vous souhaitez passer le **BSB (Brevet de Surveillant de Baignade)** ou le **recyclage du BSB**.

Vous devez constituer **deux dossiers distincts**.

1. En premier le dossier d'inscription à la SNA comprenant :

- Certificat médical de non contre-indication à la pratique de la natation et des sports nautiques
- 2 Photos d'identités, de petites tailles, dont une à coller sur le bulletin d'adhésion
- Le bulletin d'adhésion RECTO-VERSO rempli et signé
- La charte du volontaire signée
- La convention entre l'adhérent et la SNA signée
- Un chèque d'adhésion de 100 € à l'ordre de la SNA

Ce dossier sera à envoyer à :

MELIERES Jacques, 2 Place Alsace Lorraine 44 220 COUERON

2. Dans un second temps le dossier pour le BSB ou le recyclage du BSB qui sera donné à la piscine.

Ce dossier sera à rendre aux entraîneurs à la piscine.

Voici les dates d'examen du BSB ou du recyclage qui se déroule à la Piscine de la Durantière à Nantes :

03 mars 2013
?? mai 2013
?? mai 2013

A bientôt

La SNA